

En ligne tous les mardis

28 février 2017

**LA VIE ECONOMIQUE**

- [Chômage : le nombre de demandeurs d'emploi reste stable en janvier](#)
- [Emploi : la fracture territoriale se creuse](#)
- [Les recrutements de cadres pourraient exploser les compteurs en 2017](#)
- [Plus de 2,5 millions de Français séduits par le crowdfunding](#)
- [Salaires des stars françaises : "Capital" balance les chiffres](#)

**COTISATIONS SECURITE SOCIALE**

- [Santé : la situation des Français s'est dégradée en cinq ans](#)
- [La Sécu s'attaque aux renoncements aux soins](#)

**FISCALITE**

- [L'Union européenne s'attaque à l'optimisation fiscale des entreprises](#)

**LA VIE DES ENTREPRISES**

- [Pratiques commerciales trompeuses : Amazon et 18 autres sites verbalisés](#)

**LA VIE DES DEPARTEMENTS**

- [Les chiffres du chômage en janvier en Île-de-France](#)
- [Seine-Saint-Denis : 560 chômeurs en moins en janvier](#)
- [Emploi : le chômage repart à la baisse en janvier dans les Yvelines](#)
- [Essonne : le chômage a baissé de 0,9 % en un an](#)
- [Hauts-de-Seine : le chômage en baisse de 1,4 %](#)
- [Seine-et-Marne. Le nombre de chômeurs sans activité en très légère hausse](#)

**LA VIE DES REGIONS**

- [Ile-de-France. Un trafic de médicaments entre la France et le Vietnam démantelé](#)
- [Paris et sa région ont perdu 1,5 million de touristes en 2016](#)

**OPINIONS / VIE POLITIQUE**

- [Des alliances : Bayrou-Macron et Hamon-Jadot](#)

- [Hamon, Fillon, Macron, Le Pen... Ce qu'ils proposent sur la santé](#)

**DERNIERE MINUTE**

- [Attaqué par les candidats à la présidentielle, le RSI se défend](#)

**Qu'est-ce que Le.Crible ?**

Le.Crible se propose de trier, dans l'actualité économique, politique, législative et réglementaire, toute information utile, directe et indirecte, en relation avec le recouvrement des cotisations de Sécurité sociale.

Outre le suivi de l'actualité, on trouvera dans Le.Crible les projets de textes en débat. Le but étant de pouvoir se forger une opinion en se fondant sur ces projets, sur les commentaires qu'ils suscitent dans toute leur diversité, dans la presse écrite, télévisée, les journaux en ligne, etc.

Une bibliographie est également proposée, qui signale les différentes sorties de livres, là aussi dans un large éventail, sans esprit partisan.

Chaque sujet est systématiquement accompagné d'un lien Internet vers l'article source. Si ce lien est un plus, les sujets sont cependant rédigés de façon à pouvoir être lus sans que le lecteur soit obligé de se référer à la source.

L'équipe de rédaction étant de taille modeste, la couverture de l'actualité ne sera pas exhaustive. Et la formule sera peaufinée au fil des parutions et des réactions des lecteurs qui se manifesteront auprès du mail suivant : [eric.tessier@urssaf.fr](mailto:eric.tessier@urssaf.fr)

## LA VIE ECONOMIQUE

### ● Chômage : le nombre de demandeurs d'emploi reste stable en janvier

Le 24/02/17, le **ministère du Travail** a indiqué qu'en janvier 2017, en métropole, le nombre de chômeurs en **catégorie A** (sans aucune activité) a connu une hausse de 0,02 % (+ 800 personnes par rapport à décembre 2016, mais - 9 100 personnes sur trois mois, soit - 0,9 %). Dans la **catégorie B** (avec une activité réduite), le nombre de demandeurs d'emploi a légèrement baissé (- 716 100 personnes, soit - 0,3 % par rapport à décembre 2016). La **catégorie C** (avec une activité réduite de + de 78 heures dans le mois) voit une hausse de 1,9 % (+ 43 200 personnes par rapport à décembre 2016). Au total, à la fin janvier 2017, étaient inscrites comme demandeurs d'emploi 5 486 400 personnes (+ 0,4 % sur un mois, + 0,5 % sur trois mois).

[http://tempsreel.nouvelobs.com/economie/20170224.OBS5748/chomage-le-nombre-de-demandeurs-d-emploi-reste-stable-en-janvier.html#xtor=EPR-1-\[ObsActu8h\]-20170225](http://tempsreel.nouvelobs.com/economie/20170224.OBS5748/chomage-le-nombre-de-demandeurs-d-emploi-reste-stable-en-janvier.html#xtor=EPR-1-[ObsActu8h]-20170225)

(Source : <http://tempsreel.nouvelobs.com> du 24/032/2017)

### ● Emploi : la fracture territoriale se creuse

Le 21/02/17, **France Stratégie** a publié une étude qui indique que, de 2006 à 2013, les créations d'emploi se sont concentrées dans les zones urbaines de plus de 500 000 habitants, pour les métiers dit dynamiques, dont les emplois de cadres ; ce au détriment des villes petites ou moyennes, ainsi que les communes isolées, qui ont, elles, perdu des emplois. On trouve 46 % des emplois regroupés dans la douzaine de métropoles régionales existantes : 22 % à Paris, 24 % en province. Pour **France Stratégie**, nous sommes là face à une évolution « inédite » depuis 1968 : « *La croissance de l'emploi a profité à l'ensemble du territoire jusqu'en 1999, puis les territoires se sont de plus en plus différenciés, et entre 2006 et 2013, les écarts se sont creusés* ». Les raisons de la « métropolisation » de l'Hexagone – un phénomène qui « devrait se poursuivre » ? **01)- France Stratégie** : « *Une concentration des emplois de cadres dans les métropoles, positionnées sur des "métiers structurellement dynamiques", aux tâches "non répétitives" et à "fort potentiel de créations d'emplois d'ici à 2022" (85 % des ingénieurs en informatique, 75 % des professionnels de l'information et de la communication, 69 % du personnel d'études)* ». **02)-** Un "effet local" : « *pour un métier donné, la croissance y est supérieure au reste du pays. Le nombre de cadres y croît davantage, mais aussi les métiers industriels, qui résistent mieux qu'ailleurs* ». Mais le développement des métiers dans les métropoles n'est pas égal sur l'ensemble du pays. Ainsi, de 1999 à 2013, Toulouse, Montpellier, Nantes, Rennes, Bordeaux et Lyon ont généré des emplois, tandis que Rouen et Lille en perdaient. De son côté, Paris a connu une dynamique beaucoup moins favorable qu'en province ces dernières années. C'est dans les villes petites et moyennes que sont concentrés les métiers « en perte de vitesse », comme les ouvriers, les employés, les agriculteurs. **France Stratégie** : « *Les aires urbaines de moins de 100 000 habitants et les aires moyennes subissent aussi des "dynamiques négatives", et l'impact de la désindustrialisation y est plus fort qu'auparavant. [Cette surreprésentation des métiers fragiles] sera source de diminutions d'emplois et de reconversions professionnelles imposées par les mutations économiques. [...] Le risque qui pèse sur ces territoires est d'autant plus élevé que les personnes exerçant des métiers fragiles ont une mobilité géographique généralement faible* ». Les communes isolées, enfin, connaissent une situation double : **01)-** D'un côté, elles subissent une baisse des emplois agricoles et ouvriers ; **02)-** D'un autre côté, l'effet local y est positif : « *Les métiers industriels résistent mieux, les professions de santé et artistiques s'y développent plus* ».

<http://www.lesechos.fr/economie-france/conjoncture/0211816649786-emploi-la-fracture-territoriale-sest-creusee-au-profit-des-metropoles-2066602.php>

(Source : [www.lesechos.fr](http://www.lesechos.fr) du 21/02/2017, AFP)

[Retour au sommaire](#)

### ● Les recrutements de cadres pourraient exploser les compteurs en 2017

D'après les chiffres publiés par l'**Apec** (association pour l'emploi de cadres), 2016 a été une bonne année pour l'emploi des cadres et 2017 s'annonce également comme un bon cru. En 2016, en effet, 204 000 cadres ont été embauchés (contre des estimations de l'Apec qui oscillaient entre 180 000 et 200 000). La hausse des embauches a donc été de 12 % par

rapport à 2015. Il y a eu 45 300 créations nettes d'emplois, soit + 57 % par rapport à 2015. **Jean-Marie Marx**, directeur général de l'Apec : « *Le marché est très porteur, ce qui n'est pas nouveau, mais la tendance s'accélère* ». La raison de cet optimisme ? D'abord, le moral des chefs d'entreprise ; en 2017, ils compteraient embaucher entre 208 000 et 225 000, ce qui signifierait une hausse de 2 à 10 %. Ensuite le fait que tous les indicateurs sont au vert : 10 % des entreprises prévoient une hausse de leurs effectifs cadres (contre 8 % en 2016) ; 57 % des entreprises envisagent un recrutement de cadre dans le trimestre qui vient (+ 3 points par rapport à 2016). On notera que les conséquences du Brexit et les résultats des élections en France et en Allemagne apportent leur lot d'incertitudes. Les raisons du bon chiffre des embauches de cadres en 2016 : La reprise des investissements (+ 2,8 %, la tendance devrait continuer puisqu'on attend + 2,3 % en 2017). **Pierre Lamblin**, directeur des études de l'Apec : « *En période de conjoncture favorable, le premier moteur des recrutements des cadres, c'est l'investissement, le deuxième, la croissance, et bien après, les départs à la retraite* ». Autre facteur favorable : la tertiarisation de l'économie ; elle touche tous les secteurs, y compris l'industrie. Et enfin, de façon primordiale, la transformation numérique des entreprises. **M. Marx** : « *Les entreprises trouvent enfin sur le marché des jeunes diplômés dotés des compétences dont elles ont besoin, qui sont notamment liées aux investissements qu'elles viennent de réaliser* ». **L'Usine Nouvelle** : « *Les robots ont donc créé de l'emploi ! Chez les cadres en tout cas* ». Par secteurs : c'est dans l'industrie qu'a eu lieu la plus forte augmentation des embauches de cadres en 2016 (+ 14 %, contre + 13 % dans les services). **Les prévisions pour 2017** : + 9 % « *dans le meilleur des cas* ». Qui recrutera le plus en 2017 ? La mécanique-métallurgie, l'automobile, l'aéronautique et les autres transports. Toujours pour 2017, les services devraient connaître une hausse de 11 %, ce qui représente 71 % des embauches de cadres. Les locomotives des services : les activités informatiques et télécommunications, l'ingénierie-R&D, les activités juridiques, comptables et de conseil. **L'Usine Nouvelle** : « *Ces prévisions de recrutements risquent de se traduire par des tensions dans certains bassins d'emploi et pour certaines fonctions. Du coup, les entreprises vont se reporter vers les profils un peu différents de ceux qu'elles cherchaient, ouvrant des opportunités aux jeunes diplômés sans expérience, voire aux seniors, selon les secteurs – l'industrie recrute volontiers des experts en production industrielle alors que l'informatique boude les informaticiens âgés* ». **L'Apec** : « *La situation des jeunes diplômés va s'améliorer* ». Concernant le chômage des cadres (faible, avec un taux de 4 %), l'Apec est attentive. **M. Marx** : « *Le marché se porte bien, mais des profils nouveaux sont demandés. Très peu de métiers se créent, ce sont surtout les anciens qui se transforment, sous l'impact du numérique, des transitions énergétiques, de la R&D, des questions juridiques liées par exemple aux brevets. Les métiers de management évoluent et les cadres doivent se repositionner. D'où l'importance de la formation des demandeurs d'emploi, y compris quand ils sont qualifiés* ».

<http://www.usinenouvelle.com/editorial/les-recrutements-de-cadres-pourraient-exploser-les-compteurs-en-2017.N504849#xtor=EPR-169&email=eric.tessier@urssaf.fr>

(Source : [www.usinenouvelle.com](http://www.usinenouvelle.com) du 22/02/2017, Cécile Maillard)

[Retour au sommaire](#)

### ● Plus de 2,5 millions de Français séduits par le crowdfunding

Le 21/02/17, **Financement participatif France** (FPF) et **KPMG** ont publié leur baromètre annuel 2016 du crowdfunding (mot-à-mot : financement par la foule). Il en ressort que le phénomène se porte bien (les levées de fonds ont doublé en un an), mais qu'il commence à atteindre ses premières limites. **Nicolas Lesur**, fondateur d'Unilend et président de FPF, s'est exprimé dans le magazine Challenges. Il confirme que le crowdfunding se porte bien, puisqu'il fait partie du secteur du financement alternatif. A 628,8 millions d'euros, ce dernier a connu une forte croissance en 2016 (+ 112 %). Des chiffres qui rejoignent ceux du Royaume-Uni il y a 3 ans. Les raisons d'un tel succès ? La législation française récente. **M. Lesur** : « *Il y a cependant une nouveauté, une hybridation des modèles. La réussite des fonds de financements en ligne comme Finexkap et Lendix renforce le modèle* ». Quel financement alternatif est en pointe ? Celui qui s'appuie sur le don ou qui ne comporte pas de récompense (modèle Kisskissbankbank, Ulule) qui, avec 233,8 millions d'euros,

représente 37 % du total. Pour certains secteurs, utiliser le crowdfunding devient quasiment la norme, comme la musique et l'audiovisuel ou, c'est nouveau, la bande dessinée. Le moteur du crowdfunding continue à être les « *spécialistes du prêt à la consommation en ligne, même si on ne [les] comptabilise plus comme du crowdfunding pur* ». Ils ont levé 197 millions d'euros en 2016. Autre secteur qui se développe vite : le prêt aux entreprises : 100 millions d'euros en 2016 (contre 8 millions d'euros en 2014). **M. Lesur** indique que les sites qui tirent le secteur sont ceux où, comme avec Unilend ou Bolden, « *l'investisseur attend en retour des intérêts* ». **M. Lesur** : « *Mais ce secteur s'étend progressivement au financement de la reprise-transmission, des franchises et des reprises d'entreprises médicales* ». Qui sont ceux qui participent aux crowdfunding ? Des gens plus jeunes que ceux qui préfèrent se tourner vers les actions ou l'assurance-vie. Ils sont, en 2016, 2,5 millions (+ 300 000 personnes par rapport à 2015). **M. Lesur** : « *Il y a un réel mouvement : une nouvelle génération de Français attirée vers une épargne locale et plus concrète. [...] La seule vraie limite, c'est la taille. Le financement alternatif représente 628,8 millions d'euros, alors que le système traditionnel dans le prêt aux entreprises c'est plutôt autour de 80 milliards. Ça reste une goutte d'eau dans la mer* ». Les chefs d'entreprise emprunteurs, toutes les personnes en recherche de fonds, n'ont pas encore intégré véritablement le crowdfunding. Beaucoup continue de penser qu'un financement, cela passe par une banque.

→ **L'intégralité de l'entretien avec Nicolas Lesur, par Léa Lejeune pour Challenges :**

[https://www.challenges.fr/high-tech/plus-de-2-5-millions-de-francais-seduits-par-le-crowdfunding\\_455771#xtor=EPR-2-\[ChaActu18h\]-20170221](https://www.challenges.fr/high-tech/plus-de-2-5-millions-de-francais-seduits-par-le-crowdfunding_455771#xtor=EPR-2-[ChaActu18h]-20170221)

(Source : [www.challenges.fr](http://www.challenges.fr) du 21/02/2017, Léa Lejeune)

### ● **Salaires des stars françaises : "Capital" balance les chiffres**

Dans son numéro de mars, le magazine **Capital** publie son classement des Français détenteurs des revenus les plus importants, tous métiers confondus pour 2016 : patrons, show-business, sportifs, chefs cuisiniers... **Dans les affaires**, les grandes fortunes se situent du côté des familles Bettencourt, Arnault, Hermès, Pinault – avec des dividendes entre 200 et 575 millions d'euros). Rayon **patrons**, on trouve Carlos Ghosn de Renault-Nissan (15,6 millions d'euros), Jean-Paul Agon de l'Oréal (9 millions d'euros). **La chanson** : arrive en tête David Guetta (26 millions d'euros en 2016), Johnny Hallyday (16 millions d'euros), les Insus (ex-Téléphone, 12 millions d'euros), Renaud (6,5 millions d'euros). **Les humoristes** : ex aequo en tête Gad Elmaleh (12 millions d'euros) et Kev Adams (12 millions d'euros), les Chevaliers du fiel (6,5 millions d'euros), Laurent Gerra (4 millions d'euros). **Les animateurs/producteurs de télévision** : seuls sont donnés les chiffres d'affaires de leurs sociétés, « *sachant que les marges sur les émissions dépassent souvent les 20 %* » : Cyril Hanouna (50 millions d'euros de chiffre d'affaires), Nagui (32 millions), Yann Barthès (27 millions), d'Arthur (14 millions). **Le cinéma** : en tête Marion Cotillard (qui travaille également pour Hollywood, 4 millions minimum de revenus pour 2016), Omar Sy (3,4 millions), Franck Dubosc (2,3 millions), Dany Boon (2 millions). **Les sportifs** : Tony Parker (basket, 19,5 millions d'euros), Paul Pogba (football, 17,5 millions), Joakim Noah (basket, 16,5 millions) Franck Ribéry (football, 14 millions), Antoine Griezmann (football, en neuvième place avec 9,5 millions d'euros). **Les romanciers** : Guillaume Musso (2,8 millions d'euros), Marc Lévy (1,7 million). **Les chefs de cuisine** : en tête Alain Ducasse (au moins 11,5 millions de chiffre d'affaires), Joël Robuchon (7 millions d'euros) et Cyril Lignac (4,5 millions).

[http://www.lepoint.fr/people/salaires-des-stars-francaises-capital-balance-les-chiffres-26-02-2017-2107596\\_2116.php?M\\_BT=77616227272&m\\_i=xugH5R4wf1FfK28sIFZ8WMKrKIdmNpemle79jWRMZdITdCMdlcRQUMSkP2Hua4FdilHVWFqjzWzNTv0alSTgkvl4x9Vxxq#xtor=EPR-6-\[Newsletter-Matinale\]-20170227](http://www.lepoint.fr/people/salaires-des-stars-francaises-capital-balance-les-chiffres-26-02-2017-2107596_2116.php?M_BT=77616227272&m_i=xugH5R4wf1FfK28sIFZ8WMKrKIdmNpemle79jWRMZdITdCMdlcRQUMSkP2Hua4FdilHVWFqjzWzNTv0alSTgkvl4x9Vxxq#xtor=EPR-6-[Newsletter-Matinale]-20170227)

(Source : [www.lepoint.fr](http://www.lepoint.fr) du 27/02/2017, Marc Fourny)

[Retour au sommaire](#)



## COTISATIONS SECURITE SOCIALE

### ● Santé : la situation des Français s'est dégradée en cinq ans

Le quotidien Le Figaro a publié les résultats d'un sondage effectué par Harris Interactive pour le compte de **la Mutualité française**. Sujet : la santé des Français. Il en ressort que près de la moitié considère que le système de santé hexagonal s'est dégradé ces cinq dernières années ; de même, ils sont plus de deux sur trois à être pessimistes pour l'avenir de ce même système. La cause ? 85 % des Français interrogés estiment que le déficit de la Sécurité sociale est élevé, 38 % qu'il est très élevé. Quelles solutions ? Toujours selon les personnes interrogées : Une meilleure organisation du système (89 %), effectuer plus de contrôles (88 %), développer la prévention (83 %). Une majorité est hostile à une hausse des cotisations, comme à une baisse des remboursements. Pour plus de deux Français sur trois, les soins seront moins bien remboursés à l'avenir. De plus, beaucoup pensent que leur "reste à charge" est en augmentation depuis 2012, tout type de soins confondus : consultation chez un spécialiste, lunettes, prothèses auditives, soins dentaires, médicaments.... Seule exception : les consultations chez un généraliste. Pourtant, malgré leur pessimisme, deux Français sur trois gardent une bonne image de la Sécu et des mutuelles. **Le Figaro** : « *En revanche, ils ne pensent pas tous avoir les mêmes chances d'accès à des soins de qualité dans le pays : si plus de trois Français sur quatre jugent facile d'obtenir un rendez-vous rapide avec un généraliste, l'accès à un spécialiste est beaucoup plus difficile pour 78 % d'entre eux* ». Quelles solutions ? Selon les sondés, il faut favoriser l'implantation des médecins dans les déserts médicaux et limiter les coûts (dépassements d'honoraires, prix des lunettes, des prothèses dentaires et auditives...). Les Français estiment aussi qu'il faudrait faire un meilleur usage des données de santé « *pour passer d'une médecine curative à une médecine préventive. Et cela même si seulement 15 % d'entre eux disent avoir déjà utilisé un objet connecté pour obtenir des informations sur leur santé* ». Enfin, ils sont 79 % à faire confiance aux professionnels de santé et 55 % aux organismes publics pour partager des données de santé personnelles. **Le Figaro** : « *Les Français accepteraient plus volontiers de transmettre à leur mutuelle des informations liées à leur santé (médicaments prescrits, maladies, opérations) que relatives à leur vie quotidienne (exercice physique, alimentation)* ».

<http://www.lefigaro.fr/elections/presidentielles/2017/02/20/35003-20170220ARTFIG00195-sante-la-situation-des-francais-s-est-degradee-en-cinq-ans.php>

(Source : [www.lefigaro.fr](http://www.lefigaro.fr) du 20/02/2017, Marie-Cécile Renault)

[Retour au sommaire](#)

### ● La Sécu s'attaque aux renoncements aux soins

Certaines Cnam (caisse primaire d'assurance maladie) ont décidé de s'attaquer aux renoncements aux soins, en contactant, par l'intermédiaire d'une cellule dédiée, les assurés concernés. L'objectif : trouver avec l'assuré une solution adaptée à ses besoins et l'accompagner jusqu'à la réalisation effective du soin. La genèse du projet a eu lieu en 2012, année où un constat a été fait. **Christian Fatoux**, directeur de la Cnam du Gard et l'un des initiateurs de ce nouveau dispositif : « *Nous accordions une aide financière à certains patients à leur demande pour réaliser des soins, et pourtant ils ne l'utilisaient pas* ». Il lui faut alors analyser ce paradoxe et il fait appel à l'**Odenore**, l'Observatoire des non-recours aux droits et services. **Hélène Revil**, chercheuse à l'Odenore : « *Quand on parle de non-recours, c'est que le besoin de soin non satisfait est avéré médicalement. Quand on parle de renoncement, le besoin est déclaré par la personne. [...] Une approche par le renoncement consiste à prendre au sérieux la parole des premiers concernés, les renonçants* ». Il s'est avéré que, dans le Gars, le renoncement concernait 30 % des personnes interrogées et que, dans 94 % des cas, il y avait un réel besoin de soins. **Les causes menant au renoncement** : un coût trop élevé, un manque de transport, la peur face à certains soignants, « *un manque de guidance* » (« *Je suis perdu. Si on me disait à quelle porte frapper, peut-être que je m'en sortais mieux* »). **La réponse** : imaginer un autre mode de fonctionnement. **M. Fatoux** : « *Traditionnellement, l'assurance-maladie applique des règles : payer dans les délais, ouvrir des droits. Là, elle va chercher le grain de sable* ». Début 2016, 21 Cnam (sur 110) étaient engagées dans le nouveau dispositif. **Jean-Yves Casano**,

directeur de la Cpm de la Somme : « *Le but est de créer une relation de confiance personnalisée* ». En moyenne, le traitement d'un dossier s'étale sur deux à trois mois. **Alternatives économiques** : « *Le renoncement aux soins a souvent des conséquences non seulement sur l'état de santé physique, mais aussi sur le moral, la vie professionnelle ou les relations. A la suite de l'intervention de la Pfidass [Plateforme d'intervention départementale pour l'accès aux soins et à la santé, Ndlr], certains assurés ont par exemple recommencé à se rendre à des entretiens d'embauche* ». **Corinne Deforceville**, de la Cpm d'Amiens : « *C'est une nouvelle démarche, mais elle est cohérente avec la mission de l'assurance-maladie* ». **Laura Baudouin**, conseillère Arianes (Accompagnement des ruptures, des incompréhensions, de l'accès aux droits et du non-recours en santé) à Amiens : « *C'est la raison pour laquelle l'assurance-maladie a été créée. [...] On se rend compte au quotidien que l'assurance-maladie a les outils pour répondre aux besoins des gens* ». **Alternatives économiques** : « *Reste à voir si tous les directeurs de caisse s'empareront avec le même volontarisme d'une approche qui témoigne à la fois d'un renouvellement des pratiques de la Sécurité sociale et d'un approfondissement de son cœur de métier* ».  
<http://www.alternatives-economiques.fr/secu-sattaque-aux-renoncements-aux-soins/00077478>  
(Source : [www.alternatives-economiques.fr](http://www.alternatives-economiques.fr) du 14/02/2017, Céline Mouzon)

## FISCALITE

### ● L'Union européenne s'attaque à l'optimisation fiscale des entreprises

Le 21/02/17, les 28 pays de l'Union européenne (UE) ont trouvé un accord pour lutter contre l'optimisation fiscale des entreprises. Le but : empêcher les entreprises de tirer parti des disparités existant entre les systèmes d'imposition des pays de l'UE et des pays hors de l'UE, afin de réduire leur charge fiscale globale. L'accord doit donc « *garantir que ces dispositifs ne puissent être utilisés, même lorsqu'ils font intervenir les régimes fiscaux de pays tiers* ». **Pierre Moscovici**, commissaire européen aux Affaires économiques : « *Je me félicite de l'accord trouvé aujourd'hui [...] qui représente un pas de plus dans le combat que nous menons contre la fraude et l'évasion fiscale, nous sommes en train de montrer là tout ce que l'Europe peut faire. Elle joue un rôle moteur* ». Entrée en vigueur de ces nouvelles règles : le 01/01/2020. Une liste européenne des paradis fiscaux est en cours d'élaboration. **Challenges** : « *Si le taux d'imposition zéro sur les sociétés a été identifié comme "indicateur" pour évaluer une juridiction, il n'a pas été reconnu comme un critère suffisant pour inscrire un pays dans la liste noire des paradis fiscaux* ». L'ONG **Oxfam** a commenté cette décision : « *Il est certainement positif que l'UE reconnaisse le taux d'imposition zéro comme potentiellement dommageable. Mais ce critère ne doit pas rester un simple "indicateur" qui puisse justifier une enquête sur une juridiction : c'est en réalité l'une des caractéristiques les plus évidentes de nombreux paradis fiscaux* ».  
[https://www.challenges.fr/monde/europe/l-union-europeenne-s-attaque-a-l-optimisation-fiscale-des-entreprises\\_455779#xtor=EPR-2-\[ChaActu18h\]-20170221](https://www.challenges.fr/monde/europe/l-union-europeenne-s-attaque-a-l-optimisation-fiscale-des-entreprises_455779#xtor=EPR-2-[ChaActu18h]-20170221)  
(Source : [www.challenges.fr](http://www.challenges.fr) du 21/02/107, avec AFP)

[Retour au sommaire](#)

## LA VIE DES ENTREPRISES

### ● Pratiques commerciales trompeuses : Amazon et 18 autres sites verbalisés

Le 23/02/17, la **DGCCRF** a verbalisé 19 entreprises d'e-commerce (commerce en ligne). L'objet de l'amende : pratiques commerciales trompeuses. Le total des amendes représente 2,4 millions d'euros. **Le Parisien** : « *La Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) a enquêté pendant des mois sur l'arnaque des fausses promotions sur internet, et des grands noms du web ont été condamnés à une forte amende* ». **Vincent Designolle**, directeur de cabinet de la DGCCRF : « *Dix-neuf entreprises d'e-commerce ont été verbalisées pour pratiques commerciales trompeuses. Au total, nous avons proposé des transactions pénales dépassant 2,4 millions d'euros. 1,5 million d'euros a déjà été payé par Amazon, Zalando et le Comptoir des cotonniers, 490 000 euros ont été refusés par H&M, GrosBill, Darel et Netquattro, mais la procédure continue. [...] Pendant plusieurs mois, nous avons réalisé des relevés de prix sur quelques produits. En cas de doute, nous avons demandé des justificatifs ou fait des perquisitions. Et, en définitive, on peut dire que le système de*

*fausses promotions est assez généralisé dans l'e-commerce ». Avant d'ajouter que des contrôles sont toujours en cours sur « ces sites et d'autres encore ». Comment bernier le client ? **Le Parisien** : « Des "soldes" au même prix de vente qu'avant le lancement, des prix de référence revus à la hausse pour afficher un pourcentage de promo plus alléchant, ou encore des réductions à ne pas louper, soi-disant limitées dans le temps, mais qui se renouvellent en réalité toute l'année... ». **Martine Pinville**, secrétaire d'Etat chargée du Commerce : « Les enquêtes de la DGCCRF se poursuivent en 2017 pour assurer au consommateur qu'une bonne affaire est toujours une bonne affaire ». Pour rappel, 35 millions de Français achètent sur internet.*

[http://www.latribune.fr/entreprises-finance/services/distribution/pratiques-commerciales-trompeuses-amazon-et-18-autres-sites-verbalises-645289.html#xtor=EPR-2-\[l-actu-du-jour\]-20170224](http://www.latribune.fr/entreprises-finance/services/distribution/pratiques-commerciales-trompeuses-amazon-et-18-autres-sites-verbalises-645289.html#xtor=EPR-2-[l-actu-du-jour]-20170224)

(Source : [www.latribune.fr](http://www.latribune.fr) du 24/02/2017, avec AFP)

## LA VIE DES DEPARTEMENTS

### ● Les chiffres du chômage en janvier en Île-de-France

En Île-de-France, en janvier 2017, le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A (sans aucune activité) à baissé (- 0,8 %). Sur un an, il est également à la baisse : - 2,4 %.

[http://www.leparisien.fr/ablis-78660/emploi-le-chomage-repart-a-la-baisse-en-janvier-dans-les-yvelines-24-02-2017-6709425.php#xtor=EREC-1481423601-\[NL78\]---\\${ id\\_connect\\_hash}@1](http://www.leparisien.fr/ablis-78660/emploi-le-chomage-repart-a-la-baisse-en-janvier-dans-les-yvelines-24-02-2017-6709425.php#xtor=EREC-1481423601-[NL78]---${ id_connect_hash}@1)

[http://www.leparisien.fr/antony-92160/hauts-de-seine-le-chomage-en-baisse-de-1-4-24-02-2017-6709443.php#xtor=EREC-1481423605-\[NL92\]---\\${ id\\_connect\\_hash}@1](http://www.leparisien.fr/antony-92160/hauts-de-seine-le-chomage-en-baisse-de-1-4-24-02-2017-6709443.php#xtor=EREC-1481423605-[NL92]---${ id_connect_hash}@1)

(Source : [www.leparisien.fr](http://www.leparisien.fr) du 24/02/2017)

### ● Seine-Saint-Denis : 560 chômeurs en moins en janvier

En Seine-Saint-Denis, en janvier 2017, le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A a connu une légère baisse (- 560 personnes, - 0,5 % par rapport à décembre 2016). Le nombre de chômeurs en catégorie A est donc, dans le département, de 117 960 personnes (- 1,2 sur trois mois, - 3,2 % sur un an). Si l'on additionne toutes les catégories (A, B, C), le nombre de demandeurs d'emploi est de 164 390 personnes (- 0,1 % sur un mois, - 0,3 % sur trois mois, - 0,9 % sur un an).

[http://www.leparisien.fr/aubervilliers-93300/seine-saint-denis-560-chomeurs-en-moins-en-janvier-24-02-2017-6709518.php#xtor=EREC-1481423606-\[NL93\]---\\${ id\\_connect\\_hash}@1](http://www.leparisien.fr/aubervilliers-93300/seine-saint-denis-560-chomeurs-en-moins-en-janvier-24-02-2017-6709518.php#xtor=EREC-1481423606-[NL93]---${ id_connect_hash}@1)

(Source : [www.leparisien.fr](http://www.leparisien.fr) du 24/02/2017)

### ● Emploi : le chômage repart à la baisse en janvier dans les Yvelines

Dans les Yvelines, en janvier 2017, le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A a connu une baisse (- 1,5 % par rapport à décembre, s'établissant à 63 550 personnes contre 64 550 en décembre). Sur trois mois, la tendance est également à la baisse : - 1,1 %. Si l'on ajoute les catégories à activité plus ou moins réduites, B et C, on constate une baisse (- 0,6 % par rapport à décembre, soit 93 170 personnes contre 93 730 en décembre. Sur trois mois, le nombre de chômeurs dans le département est cependant en hausse : + 0,2 %.

[http://www.leparisien.fr/ablis-78660/emploi-le-chomage-repart-a-la-baisse-en-janvier-dans-les-yvelines-24-02-2017-6709425.php#xtor=EREC-1481423601-\[NL78\]---\\${ id\\_connect\\_hash}@1](http://www.leparisien.fr/ablis-78660/emploi-le-chomage-repart-a-la-baisse-en-janvier-dans-les-yvelines-24-02-2017-6709425.php#xtor=EREC-1481423601-[NL78]---${ id_connect_hash}@1)

(Source : [www.leparisien.fr](http://www.leparisien.fr) du 24/02/2017)

### ● Essonne : le chômage a baissé de 0,9 % en un an

En Essonne, en janvier 2017, on dénombrait 58 540 demandeurs d'emploi en catégorie A (- 0,3 % par rapport à décembre, - 0,9 % sur un an). Ceux qui bénéficient le plus de cette baisse : les moins de 25 ans : - 6 % sur un an, soit 7 650 personnes, contre 8 140 en janvier 2016. Ceux qui, au contraire, ont connu une hausse : + 3 % sur un an. Le chômage de longue durée, lui, est à la baisse : 37,7 % de demandeurs d'emploi inscrits depuis plus d'un an, contre 39,3 % en janvier 2016.

[http://www.leparisien.fr/essonne-91/essonne-le-chomage-a-baisse-de-0-9-en-un-an-24-02-2017-6709449.php#xtor=EREC-1481423488-\[NL91\]---\\${ id\\_connect\\_hash}@1](http://www.leparisien.fr/essonne-91/essonne-le-chomage-a-baisse-de-0-9-en-un-an-24-02-2017-6709449.php#xtor=EREC-1481423488-[NL91]---${ id_connect_hash}@1)

(Source : [www.leparisien.fr](http://www.leparisien.fr) du 24/02/2017)

[Retour au sommaire](#)

### ● Hauts-de-Seine : le chômage en baisse de 1,4 %

Dans les Hauts-de-Seine, en janvier 2017, le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A a connu une baisse, en s'établissant à 78 170 personnes (- 1,3 % sur un mois, - 4 % sur un an). Idem pour les autres catégories à activité plus ou moins réduite, B et C, qui diminuent aussi (- 0,3 % par rapport à décembre 2017, - 1,8 % sur un an).

[http://www.leparisien.fr/antony-92160/hauts-de-seine-le-chomage-en-baisse-de-1-4-24-02-2017-6709443.php#xtor=EREC-1481423605-\[NL92\]---\\${ id connect hash}@1](http://www.leparisien.fr/antony-92160/hauts-de-seine-le-chomage-en-baisse-de-1-4-24-02-2017-6709443.php#xtor=EREC-1481423605-[NL92]---${ id connect hash}@1)

(Source : [www.leparisien.fr](http://www.leparisien.fr) du 24/02/2017)

### ● Seine-et-Marne. Le nombre de chômeurs sans activité en très légère hausse

En Seine-et-Marne, en janvier 2017, le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A a atteint 65 820 personnes (+ 0,1 % par rapport à décembre 2016, + 0,4 % sur trois mois soit 250 chômeurs en plus, mais - 1,1 % sur un an).

[http://www.leparisien.fr/acheres-la-foret-77760/seine-et-marne-le-nombre-de-chomeurs-sans-activite-en-tres-legere-hausse-24-02-2017-6709377.php#xtor=EREC-1481423602-\[NL77\]---\\${ id connect hash}@1](http://www.leparisien.fr/acheres-la-foret-77760/seine-et-marne-le-nombre-de-chomeurs-sans-activite-en-tres-legere-hausse-24-02-2017-6709377.php#xtor=EREC-1481423602-[NL77]---${ id connect hash}@1)

(Source : [www.leparisien.fr](http://www.leparisien.fr) du 24/02/2017)

## LA VIE DES REGIONS

### ● Ile-de-France. Un trafic de médicaments entre la France et le Vietnam démantelé

Le 23/02/17, un trafic de médicaments entre la France et le Vietnam a été démantelé à Roissy-en-France (Val d'Oise). Le préjudice subi par **les Cnam** (caisses primaires d'Assurance maladie) de **Seine-Saint-Denis et de Seine-et-Marne** a été évalué pour un montant global de 150 000 euros. Celui du département a été estimé à 78 000 euros. Monté par deux anciens pharmaciens, le trafic durait depuis un an ; il reposait sur un système d'ordonnances falsifiées. Y sont mêlés des stewards et des hôtesse de l'air de Vietnam Airlines. En ont aussi été victimes 430 pharmacies et 22 médecins. Le couple d'ex-pharmaciens a été arrêté en compagnie de deux stewards ; les quatre personnes ont été déférées devant le tribunal de grande instance de Meaux.

[http://www.leparisien.fr/chessy-77700/ile-de-france-un-traffic-de-medicaments-entre-la-france-et-le-vietnam-demantele-24-02-2017-6709413.php#xtor=EREC-1481423602-\[NL77\]---\\${ id connect hash}@1](http://www.leparisien.fr/chessy-77700/ile-de-france-un-traffic-de-medicaments-entre-la-france-et-le-vietnam-demantele-24-02-2017-6709413.php#xtor=EREC-1481423602-[NL77]---${ id connect hash}@1)

(Source ; [www.leparisien.fr](http://www.leparisien.fr) du 20/02/2017, Alexandre Métivier)

### ● Paris et sa région ont perdu 1,5 million de touristes en 2016

Le 21/02/17, le **Comité régional du Tourisme** (CRT) a indiqué que Paris et sa région avait, suite aux attentats, perdu 1,5 million de touristes en 2016. Si le nombre de touristes français n'a baissé que légèrement (- 0,8 %), celui de certains touristes étrangers est plus important : les Japonais (- 41,2 %), les Italiens (- 26,1 %), les Russes (- 27,6 %), les Chinois (- 21,5 %), les Espagnols (- 9,9 %), les Britanniques (- 8,6 %), les Américains (- 4,9 %). Pour les seuls touristes étrangers, les arrivées hôtelières ont reculé de 8,8 %. Parmi les monuments et musées visités, seul le Centre Pompidou affiche une belle fréquentation (+ 9 %). Les autres sites font grise mine : la Tour Montparnasse (- 32 %), l'Arc de Triomphe (- 24 %), le musée du Louvre (- 13,3 %), le musée d'Orsay (- 12,9 %), le château de Versailles (- 9,8 %), Disneyland Paris (- 9,5 %). Une note positive par contre, le tourisme d'affaires a été en forte progression en 2016. D'après le CRT, la région a perdu 1,3 milliard d'euros. Les fêtes de fin d'années ont toutefois montré l'amorce d'une reprise (581 000 touristes en plus en novembre et décembre, soit + 12,5 % d'arrivées hôtelières). Le mois de janvier a confirmé l'embellie. **Frédéric Valletoux**, président du CRT : « *La destination a connu une année difficile [...] mais la reprise est là et les professionnels du tourisme sont plus que jamais mobilisés pour assurer aux visiteurs le meilleur des accueils* ». **Valérie Pécresse**, présidente de la région IDF, assure, elle, que « *[sa] mobilisation est totale* ».

<http://www.lefigaro.fr/conjoncture/2017/02/21/20002-20170221ARTFIG00025-paris-et-sa-region-ont-perdu-15-million-de-touristes-en-2016.php>

(Source : [www.lefigaro.fr](http://www.lefigaro.fr) du 21/02/2017, AFP, AP, Reuters agences)

[Retour au sommaire](#)



## OPINIONS / VIE POLITIQUE

### ● Des alliances : Bayrou-Macron et Hamon-Jadot

Deux alliances se sont forgées cette semaine. Celle tout d'abord entre François Bayrou, centriste, qui ne se présentera pas à la présidence de la république, et s'associe au candidat Emmanuel Macron. Celle ensuite, annoncée le 23/02/17, entre Yannick Jadot, écologiste, qui renonce à se présenter et rejoint le candidat socialiste Benoît Hamon.

[http://www.lemonde.fr/politique/article/2017/02/24/chez-les-electeurs-qui-se-disent-centristes-on-salue-plutot-positivement-l-alliance-bayrou-macron\\_5085264\\_823448.html](http://www.lemonde.fr/politique/article/2017/02/24/chez-les-electeurs-qui-se-disent-centristes-on-salue-plutot-positivement-l-alliance-bayrou-macron_5085264_823448.html)

[http://www.la-croix.com/France/Politique/Benoit-Hamon-et-Yannick-Jadot-scellent-une-alliance-2017-02-24-1200827223?utm\\_source=Newsletter&utm\\_medium=e-mail&utm\\_content=20170224&utm\\_campaign=newsletter\\_crux\\_alert&utm\\_term=590976&PMID=982216b4f41c9a8c5daffde3866b2aed](http://www.la-croix.com/France/Politique/Benoit-Hamon-et-Yannick-Jadot-scellent-une-alliance-2017-02-24-1200827223?utm_source=Newsletter&utm_medium=e-mail&utm_content=20170224&utm_campaign=newsletter_crux_alert&utm_term=590976&PMID=982216b4f41c9a8c5daffde3866b2aed)

(Sources : [www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr) du 24/02/2017, [www.la-croix.com](http://www.la-croix.com) du 24/02/2017, Corinne Laurent)

### ● Hamon, Fillon, Macron, Le Pen... Ce qu'ils proposent sur la santé

Le 21/02/17, les principaux candidats à l'élection présidentielle sont venus présenter leur programme en matière de Sécurité sociale devant la Mutualité française. Un sondage publié pour l'occasion révèle que, pour les Français, l'accès aux soins pour tous et le financement de la protection sociale sont deux enjeux majeurs de la campagne présidentielle. 89 % estiment qu'il faut, pour réduire le déficit de la Sécu, améliorer le système de santé, 88 % qu'il faut plus contrôler les abus, 83 % qu'il faut développer la prévention.

→ **François Fillon.** Il a abandonné l'idée de laisser les affections graves au soin de l'Assurance maladie, les « *petits risques* » étant alors couverts par les mutuelles et assurances privées. **M. Fillon :** « *J'ai voulu placer la santé au cœur de mon projet. Ça m'a valu d'être caricaturé, d'être dénoncé comme le chantre de la privatisation de la Sécurité sociale et le faux nez des assureurs privés* ». Les économies qu'il entend réaliser : 20 milliards d'euros en cinq ans, maintenir l'objectif annuel d'évolution des dépenses (Ondam) sous la barre des 2 %. Ce qui ramènerait l'Assurance maladie à l'équilibre d'ici 2022. Comment ? En faisant la chasse aux soins inutiles, au « *recours excessif à l'hôpital* », aux fraudes et abus, à la « *bureaucratie excessive* » ; en développant aussi le numérique. **Ses propositions :** suppression de l'AME (aide médicale d'Etat) « *pour mettre fin à la pression de l'immigration irrégulière* » sur le système de santé ; remboursement à 100 % des « *lunettes de qualités* » pour les enfants ; parvenir, d'ici 2020, à un remboursement le « *plus proche possible* » de 100 % pour les dépenses les plus coûteuses, comme l'optique, les prothèses dentaires et audio, les dépassements d'honoraires. **M. Fillon :** « *[Cela suppose] un nouveau partenariat entre la Sécurité sociale et les complémentaires, [sous la houlette d'une] Agence de garantie de la couverture solidaire, [qui contrôlera l'évolution des cotisations des mutuelles]* ». **Le tiers payant** obligatoire et généralisé sera abrogé. **La prévention :** elle passera par un « *grand plan santé à l'école* » ainsi qu'une consultation approfondie et remboursée tous les deux ans pour tous les Français. **Les déserts médicaux :** il veut régionaliser le "numerus clausus" pour les études médicales, développer les structures d'urgence pour les premiers soins, et inciter les médecins retraités à reprendre une activité à temps partiel. Les établissements de santé privés et les médecins libéraux pourront exercer des missions de service public au sein de « *groupements de santé de territoire* ».

[Retour au sommaire](#)

→ **Emmanuel Macron.** Les économies qu'il entend réaliser : 15 milliards pendant les cinq ans à venir, avec un Ondam maintenu à 2,3 % sur la période. **M. Macron :** « *On ne peut pas avoir un système de santé qui a une augmentation substantiellement et durablement supérieure à notre croissance. [...] Aucun soin utile ne doit être déremboursé, [qu'il soit] petit ou gros* ». **Ses propositions :** développement de la prévention, notamment en jouant sur la rémunération des professionnels de santé, dont les médecins libéraux ; création d'un « *service sanitaire* » de trois mois, effectué par les 48 000 étudiants des professions de santé. Durant ce service sanitaire, ils feront du dépistage et de la prévention, en priorité dans les zones rurales et les quartiers difficiles ; plafonnement à 50 % de la tarification à l'activité pour les hôpitaux, afin de permettre un financement équilibré « *avec des*

*rémunérations plus pertinentes* » ; généralisation de la vente des médicaments à l'unité ; développement de la médecine ambulatoire « *pour que les gens restent moins à l'hôpital* » ; porter le nombre de maisons de santé à 2 000. Il compte revenir sur **le tiers payant généralisé** qui sera laissé « *à la main des professionnels, [afin de] permettre son augmentation régulière* ». Les lunettes, prothèses dentaires et audio seront prises en charge à 100 % à l'horizon 2022. **Le Point** : « *Une mesure assortie de la mise en concurrence des mutuelles et des assureurs d'une part, des fabricants d'autre part* ». Enfin, l'innovation technique médicale bénéficiera d'un investissement de cinq milliards d'euros en cinq ans.

→ **Marine Le Pen**. L'article du Point présente le programme de Mme Le Pen, bien qu'elle n'ait pas participé au débat organisé par la Mutualité française. **Ses propositions** : création une nouvelle branche de la Sécurité sociale dédiée à la dépendance, avec prise en charge collective de son coût ; suppression de l'AME ; création d'une nouvelle Carte vitale « *biométrique et fusionnée avec la carte d'identité pour lutter contre la fraude* » ; engagement d'un « *bras de fer avec l'industrie pharmaceutique pour faire baisser le prix des médicaments* » ; généralisation de la vente des médicaments à l'unité ; relèvement du numerus clausus, dans le but de remplacer les départ à la retraite et d'éviter « *le recours massif aux médecins étrangers* » ; instauration d'un stage d'internat dans les déserts médicaux ; maintien « *au maximum [des] hôpitaux de proximité* » ; augmentation des effectifs de la fonction publique hospitalière.

→ **Benoît Hamon**. Sa priorité : la lutte contre les maladies chroniques, dont souffrent selon lui 15 millions de personnes en France : « *Il s'agit de prendre le tournant de la santé environnementale* ». **Ses propositions** : lutte contre les addictions (grâce à un plan en faveur d'une alimentation équilibrée, par l'éradication des perturbateurs endocriniens, de la pollution aux particules fines, notamment des moteurs diesel) ; remboursement par la Sécurité sociale d'une activité physique adaptée pour tout patient souffrant d'une maladie chronique ; facilitation de l'accès aux soins des plus défavorisés ; intégration du régime de l'AME à la couverture maladie universelle ; baisse du prix des médicaments coûteux ; « *faciliter la reconnaissance du burn out* » en tant que maladie professionnelle ; instauration d'une aide médicale à mourir dans la dignité en cas de maladie incurable.

[http://www.lepoint.fr/economie/l-institut-montaigne-estime-le-cout-du-revenu-universel-a-350-milliards-20-02-2017-2106223\\_28.php?M\\_BT=77616227272&m\\_i=Tknzd\\_Ag4c4w51gRyweXVX56%2BTd6Hxs\\_TlnNo\\_TM2%2BOI2hNPrXCnzB8L6hn8sXqSRgycPkM6kNS2Cji2ieL3LTLsHStZTm#xtor=EPR-6-Newsletter-Mi-journee-20170221](http://www.lepoint.fr/economie/l-institut-montaigne-estime-le-cout-du-revenu-universel-a-350-milliards-20-02-2017-2106223_28.php?M_BT=77616227272&m_i=Tknzd_Ag4c4w51gRyweXVX56%2BTd6Hxs_TlnNo_TM2%2BOI2hNPrXCnzB8L6hn8sXqSRgycPkM6kNS2Cji2ieL3LTLsHStZTm#xtor=EPR-6-Newsletter-Mi-journee-20170221)

(Source : [www.lepoint.fr](http://www.lepoint.fr) du 21/02/2017, avec Reuters)

[Retour au sommaire](#)

## DERNIERE MINUTE

### ● **Attaqué par les candidats à la présidentielle, le RSI se défend**

Le 27/02/17, **les administrateurs élus du RSI** (régime social des indépendants) ont donné une conférence de presse dans le but de défendre un régime dénigré par certains candidats à l'élection présidentielle. **Philippe Magrin**, président de la caisse de Bretagne : « *On en a assez d'entendre tout et n'importe quoi sur le RSI ! [...] Le RSI bashing, cela suffit. Les travailleurs indépendants ont droit à un débat serein sur leur protection sociale et pas à des propos d'estrade* ». Il est vrai que le RSI est régulièrement évoqué par les candidats. Ceux qui veulent le supprimer : Benoît Hamon, Emmanuel Macron, Jean-Luc Mélenchon ; ceux qui veulent le réformer « *en profondeur* » : François Fillon ; ceux qui veulent « *une amnistie générale des arriérés de cotisations* » : Marine Le Pen. **Gérard Quevillon**, président du RSI : « *Jusqu'à preuve du contraire les montants des cotisations sont décidés par les parlementaires. Ceux-là même qui nous condamnent aujourd'hui et qui veulent créer une brèche dans la protection sociale. Car avec plus de cotisations à régler par l'assuré pour une couverture équivalente, on pourra parler de recul social pour les indépendants en cas de bascule vers le régime général. Un peu de sérieux voyons !* ».

[http://www.la-croix.com/Economie/France/Attaque-par-les-candidats-a-la-presidentielle-le-RSI-se-defend-2017-02-27-1200828019?utm\\_source=Newsletter&utm\\_medium=e-](http://www.la-croix.com/Economie/France/Attaque-par-les-candidats-a-la-presidentielle-le-RSI-se-defend-2017-02-27-1200828019?utm_source=Newsletter&utm_medium=e-)

[mail&utm\\_content=20170227&utm\\_campaign=newsletter\\_crx\\_alert&utm\\_term=593546&PMID=982216b4f41c9a8c5daffde3866b2aed](mailto:mail&utm_content=20170227&utm_campaign=newsletter_crx_alert&utm_term=593546&PMID=982216b4f41c9a8c5daffde3866b2aed)

(Sources : [www.la-croix.com](http://www.la-croix.com) du 27/02/2017, Emmanuelle Réju, La lettre d'Espace Social Européen du 28/02/17)

[Retour au sommaire](#)

**Le.Crible, la lettre d'information hebdomadaire de l'Urssaf Ile-de-France.** En ligne tous les mardis  
Directeur de publication : le directeur Philippe Renard  
Rédacteur en chef : Eric Tessier  
Contact : [eric.tessier@urssaf.fr](mailto:eric.tessier@urssaf.fr)

Si vous ne désirez plus recevoir cette newsletter, merci d'envoyer un mail à l'adresse suivante : [eric.tessier@urssaf.fr](mailto:eric.tessier@urssaf.fr)

A l'inverse, si vous n'êtes pas abonné(e) et désirez l'être, merci d'envoyer un mail à la même adresse : [eric.tessier@urssaf.fr](mailto:eric.tessier@urssaf.fr)

Si vous êtes abonné(e) et changez d'adresse électronique, et si vous souhaitez rester abonné(e), merci d'envoyer votre nouvelle adresse électronique à la même adresse : [eric.tessier@urssaf.fr](mailto:eric.tessier@urssaf.fr)